

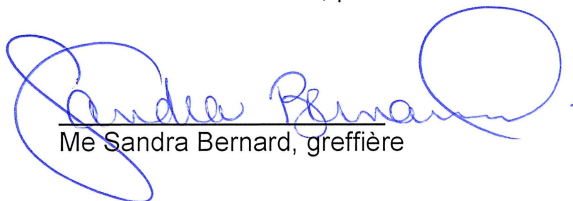


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE lors de la séance ordinaire du 21 mai 2024, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Ville de Beauceville seront déposés, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, conformément à l'article 105.1 de la *Loi des cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

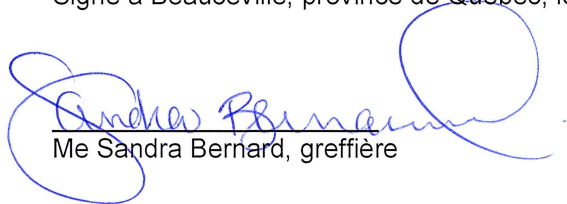
DONNÉ à Beauceville, province de Québec, le 26 avril 2024.


Me Sandra Bernard, greffière

Certificat de publication de l'avis public

Je, Sandra Bernard, greffière à la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Ville de Beauceville le 26 avril 2024.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 26 avril 2024.


Me Sandra Bernard, greffière